

**wfolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

# **CIRCULAIRE**

**TIR A L'ARC**  
**CHAMPIONNAT NATIONAL**  
**CONTY**  
**24 MAI 2026**



40ème Championnat national de Tir à l'arc UFOLEP



24 mai 2026

Conty Somme (80)

**UFOLEP - Somme**

70 rue du Champ l'Enguillon  
80 470 Saint-Sauveur



Fédération sportive de  
la ligue de  
l'enseignement  
un avenir par l'éducation populaire

## SOMMAIRE

Bienvenue dans la Somme	3
Discours des représentants	4
Situation géographique	8
Comment s'y rendre	9
Plan du site	11
Accueil des délégations	13
Quelques précisions	14
Horaires	20
Dossier d'inscription	21
Restauration	22
Revente de ciblerie	23
Hébergements	24
Tourisme / Loisirs	29
Souvenirs	31
Charte Eco-Citoyenne	33

**VIVRE LE SPORT AUTREMENT**

**VIVRE LE SPORT AUTREMENT**

**VIVRE**

## **Bienvenue dans la Somme**

***Ami.es Archer.e.s,***

L'UFOLEP NATIONALE,

LA COMMISSION NATIONALE SPORTIVE TIR A L'ARC ET SARBACANE,

LE COMITÉ DIRECTEUR DE L'UFOLEP SOMME,

LE CLUB DES ARCHERS DE LA SELLE,

LA COMMISSION TECHNIQUE DE TIR A L'ARC,

LES CLUBS DE TIR À L'ARC DU DÉPARTEMENT,

LA COMMUNE DE CONTY,

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOMME SUD- OUEST,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SOMME,

LE CONSEIL RÉGIONAL DES HAUTS DE FRANCE,

**Sont heureux de vous accueillir au :**

### **40ème CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP DE TIR A L'ARC A CONTY, LE DIMANCHE 24 mai 2026**

L'équipe d'organisation et l'ensemble des partenaires ont travaillé pour vous offrir les meilleures conditions d'accueil et de compétition.

Nous remercions la municipalité de Conty et la communauté de communes Somme Sud-Ouest qui ont tout mis en œuvre pour que ce rassemblement des archers de l'UFOLEP soit une totale réussite.

**ufolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Fédération sportive de  
la ligue de  
l'enseignement  
en avenir par l'éducation populaire

## Discours des représentant.e.s



**Pascal Bohin**

**Maire de Conty**



Le 23 et 24 mai prochain, la commune de Conty accueillera le Championnat National de tir à l'arc UFOLEP à l'initiative du Comité Départemental et de l'association Les Archers de la Selle.

Forte d'une solide expérience en termes de résultat sportif et d'organisation, cette association Contynoise bénéficiera du soutien logistique et financier de la commune de Conty, de la communauté de commune Somme Sud-Ouest et du Conseil Départemental de la Somme.

C'est un immense honneur pour la commune de pouvoir accueillir un tel événement et j'en profite pour remercier les organisateurs d'avoir « ciblé » Conty et la Vallée de la Selle.

Je forme le vœu qu'à cette occasion, nos archers locaux brilleront et glaneront un maximum de titres !

Au nom de la mairie de Conty, je vous souhaite à tous un beau Championnat National couronné de réussite, de défis et de fair-play.

Pascal BOHIN  
Maire de Conty



**Arnaud JEAN,**

**Président de l'UFOLEP Nationale**

L'Ufolep de la Somme est un pilier du tir à l'arc Ufolep, entre autres. Ce comité excelle dans l'organisation de finales nationales, s'appuyant sur de nombreux clubs, des dirigeants.es performant.es et une belle commission sportive. Cette activité sportive se développe à l'Ufolep, chez les jeunes archers, les moins jeunes, femmes et hommes, personnes en situation de handicap. Les efforts de la commission nationale sont permanents et je tiens à souligner l'excellent travail mené depuis des années sur les contenus de formation, de grande qualité. Merci à toutes celles et tous ceux qui préparent ces finales depuis des mois et à la CNS pour l'organisation sportive.

Nos 52 manifestations et finales nationales sont bien plus que de simples compétitions : elles constituent de véritables vitrines de notre fédération, réunissant chaque année plus de 17 000 participant.e.s, de tout âge et de tous horizons. À la fois moments de convivialité et finales où les meilleur.e.s se rencontrent, elles incarnent pleinement notre slogan « Tous les sports autrement ». Ces rendez-vous témoignent de notre engagement en faveur d'une pratique sportive où chacun et chacune peut trouver sa place, qu'il s'agisse de vivre un temps de célébration collective ou de se mesurer au plus haut niveau UFOLEP.

Cette saison marque la dernière année de notre grande thématique dédiée à l'Égalité. Une étape essentielle, qui poursuit notre action en faveur d'un sport ouvert, inclusif et respectueux des parcours, des identités et des expressions de chacun.e. À travers l'ensemble de nos événements, nous continuerons à garantir à chaque adhérent.e le droit de pratiquer librement, dans un cadre où respect, écoute et valorisation de toutes et tous sont au cœur de notre démarche.

Mais cette saison ouvre également une perspective enthousiasmante : l'approche des 100 ans de l'UFOLEP, créée en 1928. Un centenaire qui résonnera comme un moment historique pour notre fédération, et qui prendra forme de manière ambitieuse lors de nos nationaux 2027 et 2028. Ces échéances seront l'occasion d'incarner notre héritage, de célébrer un siècle d'engagement sportif, associatif et citoyen, et de dessiner ensemble les contours de notre avenir.

D'ici là, chaque manifestation sera un pas de plus vers ce rendez-vous symbolique, un espace où l'on cultive le plaisir du partage et du respect mutuel, et où l'on continue de construire une fédération fidèle à ses valeurs.

En avançant ensemble vers ce centenaire, faisons de l'UFOLEP un lieu où l'histoire, l'égalité et l'avenir du sport se rencontrent.



**Jean-Louis Dumoulin,**

**Président de l'UFOLEP Somme**

Le Comité Départemental UFOLEP de la Somme et le Club des Archers de la Selle sont heureux de vous accueillir à Conty le dimanche 24 mai 2026 pour le

### **CHAMPIONNAT NATIONAL TIR A L'ARC**

Dans un premier temps, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue, que vous soyez venus en voisins ou bien que vous ayez traversé l'ensemble du Territoire pour venir défendre vos chances à Conty.

Des remerciements particuliers, aux membres du Comité Départemental UFOLEP de la Somme et aux adhérents du Club des Archers de la Selle, qui ont accepté de mettre en place ce Championnat.

Je souhaite qu'à cette occasion vous puissiez découvrir la richesse de notre patrimoine local au travers de la Vallée de la Selle et de divers lieux Samariens.

L'organisation d'un tel championnat témoigne de beaucoup de travail préparatif, aussi je remercie l'ensemble des organisateurs qui ont mis à notre disposition les moyens humains et techniques.

Ainsi, grâce aux efforts conjugués de chacun, je suis persuadé que ce National Tir à l'arc 2026 connaîtra tout le succès qu'il mérite.

A toutes et tous, Bienvenue à Conty.

Jean-Louis Dumoulin



**Séverine Henry,**

**Présidente du club des Archers de la Selle de Conty.**

C'est avec une très grande fierté que le club des Archers de la Selle co-organise ce Championnat National de Tir à l'arc.

Le club des Archers de la Selle a été créé en 1994, depuis cette date beaucoup d'eau a coulé sous le pont comme dit le dicton, quand je suis arrivée au club, c'était pour mon fils. Le président de cette époque Gilles DECROIX, nous a accueillis avec sa gentillesse et son savoir-faire, puis je me suis investie dans le bureau en tant que secrétaire du club, cette époque je ne l'oublierai pas.

Malheureusement Gilles nous a quitté en décembre 2012 après avoir organisé en juillet 2012 le RNJ à CONTY. Pour le respect de Gilles nous avons décidé de continuer l'aventure avec les membres du club, puis nous avons accueilli une autre personne chère à mon cœur en tant qu'animateur, Darie qui malheureusement lui aussi nous a quitté le 15 Mai 2023. Depuis nous continuons à donner notre savoir-faire à tous les adhérents que ce soit enfants, ados ou adultes, pour notre grande joie qu'ils nous donnent pour leurs résultats.

C'est avec plaisir que moi-même et tous les membres du club des Archers de la Selle, ainsi que UFOLEP Somme, et les clubs de la Somme sont heureux de vous accueillir sur ce 40ème championnat national de tir à l'arc de 2026 à CONTY.

Bienvenue dans la Somme et très bon séjour.

**VIVRE LE SPORT AUTREMENT**

**VIVRE LE SPORT AUTREMENT**

**VIVRE**



**Pascal Caron,**

**Responsable de la Commission Sportive Départementale de Tir à l'arc**

C'est un réel plaisir de vous accueillir dans notre département pour la deuxième fois.

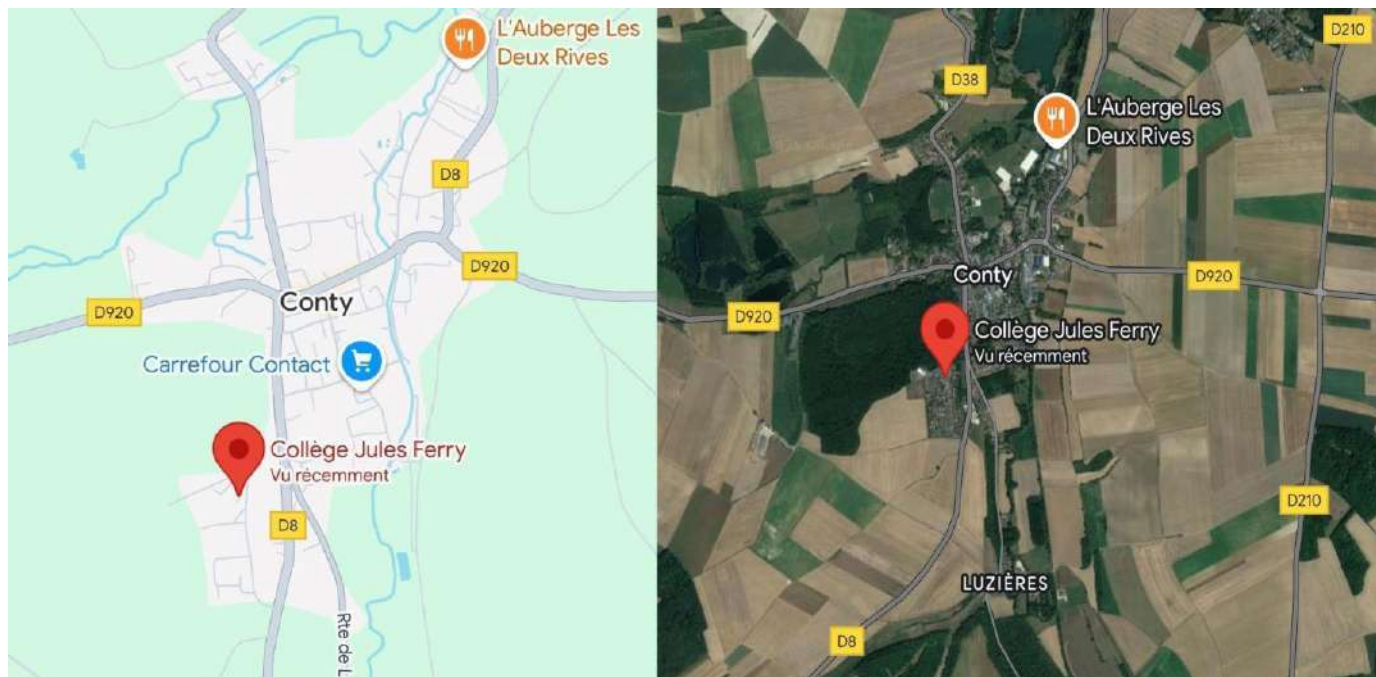
En remerciant l'ensemble des participants et des bénévoles à la fois de la commission sportive départementale et des clubs qui vont œuvrer au bon déroulement de ce 40<sup>ème</sup> Championnat National UFOLEP de Tir à l'arc.

Bon tir à tous et bon séjour dans le département de la Somme.

**ufolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Fédération sportive de  
la ligue de  
l'enseignement  
un avenir par l'éducation populaire

## Situation géographique

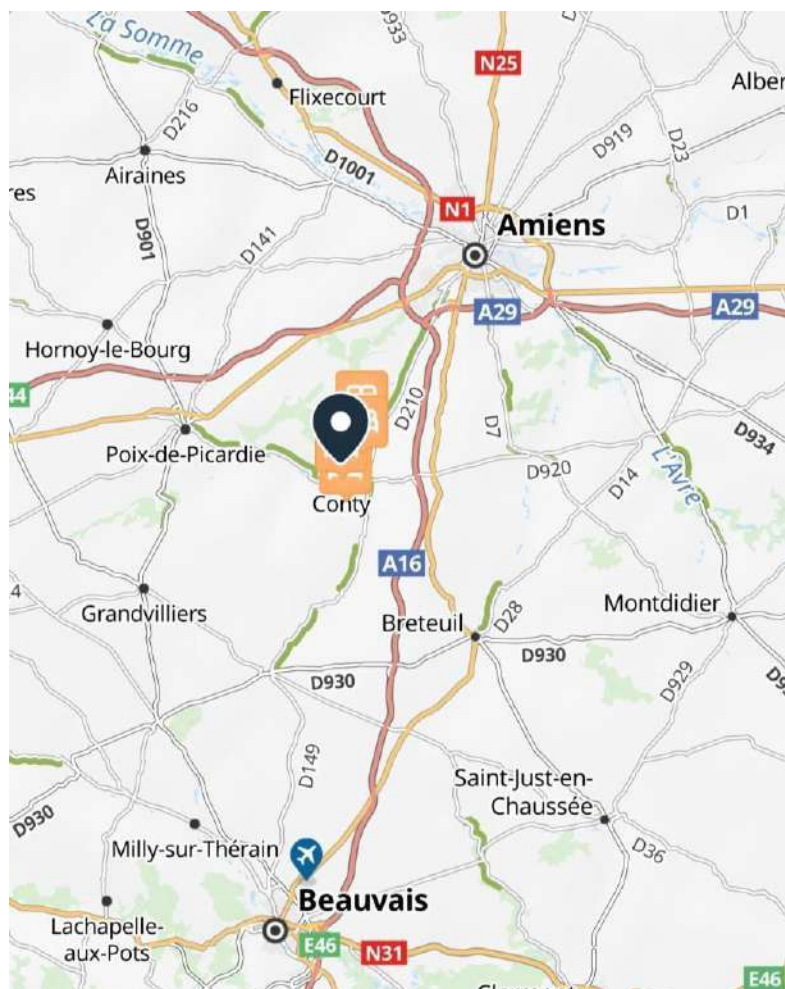


La manifestation se situera cette année sur le stade d'évolution de football – avenue Claude Jeunemaitre 80160 Conty, à côté du gymnase du collège Jules Ferry.

### Coordonnées GPS :

48.98454081903382, 2.283363461016675

## Comment s'y rendre



### PAR LA ROUTE :

Prendre l'autoroute A16 ou A29 direction Ailly-sur-Noye.

### PAR LA VOIE FERREE :



Arrêt TGV à la gare TGV Haute Picardie où un transport vous conduira jusqu'à Amiens, puis à Conty via un bus. Ou bien, arrivé à Amiens par TER depuis Paris – Gare du nord puis à Conty par le bus.

<https://trans80.hautsdefrance.fr/horaire/158>

## CONTY

La commune est située dans le bassin Artois-Picardie. Elle est drainée par la Selle, les Petits Évoissons, le ruisseau le Poncelet et divers autres petits cours d'eau.

La Selle, d'une longueur de 39 km, prend sa source dans la commune de Catheux et se jette dans la Somme canalisée à Amiens, après avoir traversé 16 communes. Le bassin de la Selle, affluent de la rive gauche de la Somme, est formé de divers petits embranchements qui se réunissent tous, soit en amont, soit au cœur même de Conty. La rivière des Évoissons, seul véritable cours d'eau à grossir la Selle, reçoit la rivière de Poix et le ruisseau des Parquets.

L'Évoissons, d'une longueur de 25 kms, prend sa source dans la commune de Hescamps et se jette dans la Selle après avoir traversé douze communes.



Pont sur la Selle.



Moulin de la Barre sur la Selle.



La Selle à Luzières.

## Plan du site



### Légende

**Greffe, Exposants, salle des repas et salle de contrôle anti-dopage**

**Buvette**

**Parking voiture**

**Parking BUS**

**Toilettes**

**Animations**

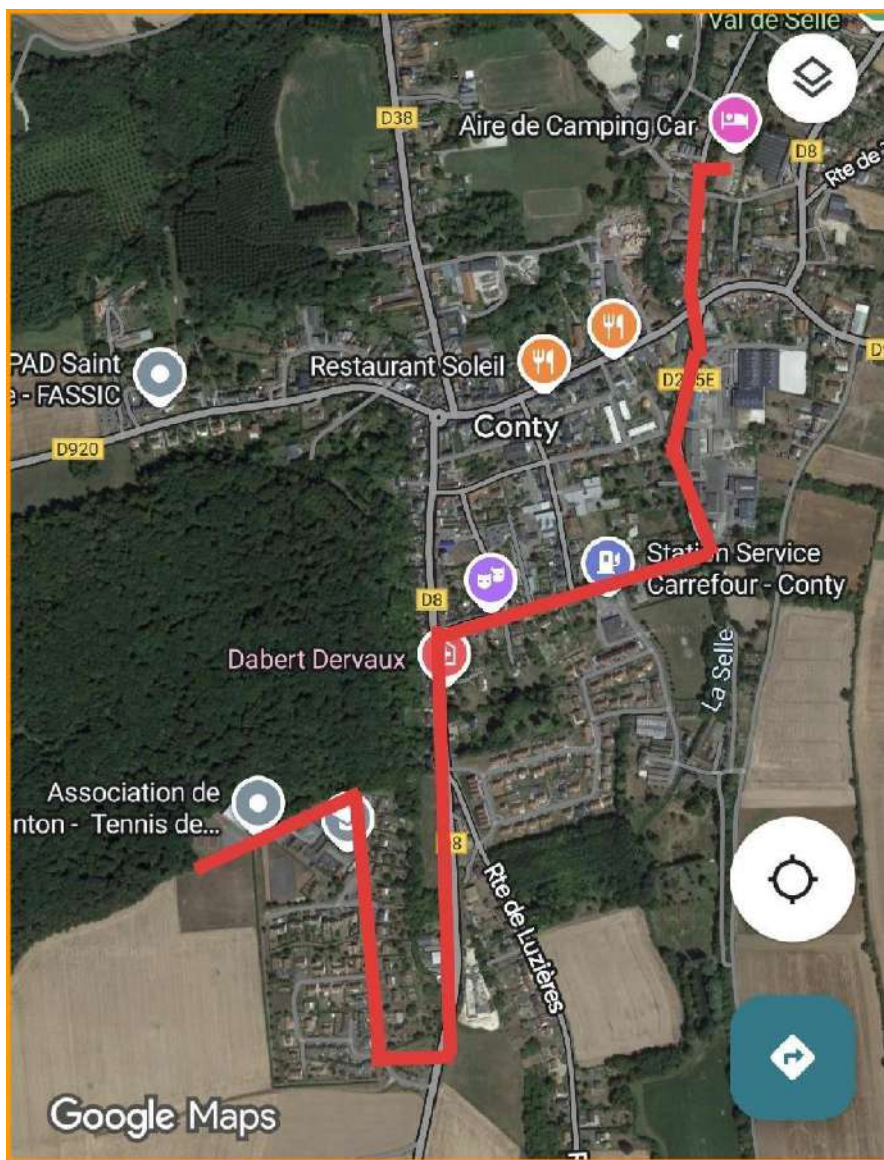
**Pas de tir**

**Délégations**

**Poste de secours**

## Aire camping-car

Adresse : rue du marais 80160 Conty



## Accueil

Notre seul interlocuteur est le responsable de la délégation.

A son arrivée, une enveloppe lui sera remise.

Elle contient :

- Les tickets de restauration
- Les souvenirs commandés

**L'ACCUEIL DES DELEGATIONS SERA OUVERT LE**

**SAMEDI DE 14H00 à 19H00 ET**

**LE DIMANCHE MATIN DE 07H00 à 8H00**

**AU GYMNASSE AVENUE CLAUDE JEUNEMAITRE DU COLLÈGE JULES FERRY - 80160 CONTY**

### Information importante

La CNS a demandé que cette année la gestion des résultats puisse être réalisée par l'utilisation de QR code de arcufolep.

Pour cela, un archer de chaque cible sera invité à utiliser son smartphone pour saisir les résultats en complément de la contremarque.

L'utilisation de cette fonctionnalité est déjà mise en application dans certains départements et facilite l'annonce des résultats.

La CNS reste à disposition des départements pour expliciter cette pratique.

## Quelques précisions :

### **MODALITÉS D'INSCRIPTION GÉNÉRALES**

L'inscription des compétiteurs, les commandes de restauration et d'objets souvenirs s'effectuent par les commissions techniques départementales sur le site [ARCUFOLEP](#)

Seules les personnes ayant un profil CTD peuvent faire les inscriptions et les réservations.

Votre comité UFOLEP départemental devra transmettre la fiche récapitulative des réservations de votre département avec le règlement global par chèque ou virement bancaire au Comité Départemental UFOLEP Somme

A son arrivée, il sera remis au responsable de la délégation départementale une enveloppe contenant tous les renseignements pratiques, les éléments commandés ainsi que la liste des engagés de son département avec leurs emplacements qu'il devra vérifier (aucune réclamation ne sera prise en compte moins d'une heure avant la vérification du matériel).

**RAPPEL** : Le responsable de votre délégation sera notre seul interlocuteur pour la partie administrative (inscription, catégorie, communication...). Dans tous les autres cas de responsabilité individuelle, l'archer est seul responsable (tricherie, matériel, tenue...).

### **TARIFS D'INSCRIPTION**

#### **Droits d'engagement individuels :**

Jeune : 8 €

Adulte : 15 €

**RAPPEL** : Les équipes des archers de bronze, de fer et de platine sont à inscrire, à l'avance, via le site [ARCUFOLEP](#).

Celles-ci doivent être conformes au règlement d'arbitrage.

Merci aux délégations détentrices des trophées 2025 de les rapporter.

**Les engagements seront à régler à votre Comité Départemental. Ils seront facturés par l'échelon national aux comités départementaux à l'issue des épreuves.**

Extrait des dispositions communes à toutes les épreuves nationales UFOLEP 2025-2026 et des règlements sportifs nationaux UFOLEP (Documents complets disponibles sur le site internet de l'UFOLEP)

## INDEMNISATION

Seuls les participants nés en 2008 et après peuvent percevoir des indemnités de frais de déplacement pour la participation à des manifestations nationales. Cf modalités dans « les Dispositions communes à toutes les épreuves nationales 2025-2026 » disponibles sur le site internet de l'Ufolep Nationale ou auprès de votre comité départemental.

## FRAIS DE DEPENSES

En cas de réclamation ou d'appel non justifié, les plaignants pourront être contraints à régler les dépenses engagées pour le traitement du dossier.

Les amendes et sanctions disciplinaires seront facturées par l'échelon national à l'issue des épreuves aux comités départementaux d'origine des participants en fonction de l'état fourni par le responsable de la CNS ou du GTS.

## AMENDES

<u>Absence de Licence</u>	<u>Licence Incomplète</u>	<u>Forfait Injustifié</u>
Adulte <b>31 euros</b>	Adulte <b>31 euros</b>	Individuel Adulte <b>55 euros</b>
Jeune <b>16 euros</b>	Jeune <b>16 euros</b>	Individuel Jeunes <b>35 euros</b>

## LA TENUE

Tout participant à une activité UFOLEP doit se présenter avec un équipement sportif adapté. Est proscrit, tout objet interdit par les règlements particuliers d'une discipline ou tout objet susceptible de nuire à l'intégralité physique des sportifs et à la sécurité de la pratique, en général (exemple : bijoux, piercing ...).

## LES EPREUVES NATIONALES DE L'UFOLEP

Pour prendre part aux différentes épreuves nationales organisées par l'UFOLEP, il faut être amateur et titulaire d'une licence UFOLEP régulièrement homologuée depuis au moins :

- 8 jours avant la première phase qualificative départementale ou régionale
- 30 jours pour les épreuves nationales sans phase qualificative
- Et être assuré.

### LE CONTROLE

Avant chaque rencontre, un officiel (arbitre, membre d'une commission nationale sportive, représentant du comité directeur) doit exiger la présentation de la licence de chaque compétiteur, officiel ou dirigeant et en vérifier la régularité (photo, date...) sous peine d'amendes, ainsi que celle des autorisations éventuelles de sur classement ou autres pièces obligatoires prévues dans les règlements spécifiques.

La pesée des arcs à poulies peut intervenir également à n'importe quel moment de la compétition et sera effectuée par l'archer sous le contrôle de l'arbitre.

### LES RESERVES

Elles sont présentées à l'officiel désigné (arbitre, juge, président du jury, directeur de course ...). Les réserves peuvent concerner :

- La qualification des associations ou de leurs membres licenciés,
- La régularité ou l'état de l'espace de compétition (elles sont alors obligatoirement formulées avant le commencement des épreuves)
- Des questions techniques : règles de jeu, arbitrage.

Pour la régularité ou l'état de l'espace de compétition, l'officiel désigné doit être invité, par l'association ou le compétiteur qui réclame, à vérifier l'espace de compétition, dès son arrivée.

Il doit alors prendre toutes les mesures susceptibles d'en assurer la régularité.

Si l'association ou le compétiteur estime ces mesures insuffisantes, les réserves sont obligatoirement inscrites, avant les épreuves, par l'officiel désigné sous la dictée du délégué de cette association ou du compétiteur et signées par les deux intéressés.

### LES RECLAMATIONS

Toute réserve doit, sous peine de nullité, être transformée en réclamation, c'est-à-dire confirmée dans les quarante-huit (48) heures, par lettre recommandée, aux commissions sportives nationales, pour les épreuves nationales.

La réclamation est accompagnée du versement de la somme de **85 €**, fixée par le Comité Directeur National pour les épreuves nationales.

Cette somme est remboursée si le bien-fondé de la réclamation est admis. Les frais de dossier pourront être imputés aux tiers en tort.

Le cachet de la poste justifie du respect du délai des quarante-huit (48) heures qui est prolongé de vingt-quatre (24) heures s'il comporte un jour férié.

**VIVRE LE SPORT AUTREMENT**

**VIVRE LE SPORT AUTREMENT**

**VIVRE**

## **RECOMMANDATIONS IMPORTANTES**

Concernant la tenue et le comportement des individus, notamment face à l'alcool, nous devons être un exemple pour les plus jeunes.

La présence de toute boisson alcoolisée est rigoureusement interdite dans la zone archer, pas de tir ou en cible. Les arbitres seront sensibilisés sur cette question lors de la réunion préparatoire.

De même, il est interdit à toute personne de fumer (cigarette électronique comprise) dans la zone archer, pas de tir ou en cible.

Le club organisateur ne pourra être tenu pour responsable des vols ou dégradations qui pourraient être commis sur le site de la compétition.

Merci de respecter les lieux en utilisant pour vos déchets les containers et sacs plastiques qui seront mis à votre disposition tout au long du week-end.

**ufolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Fédération sportive de  
la ligue de  
l'enseignement  
un avenir par l'éducation populaire

## CLASSEMENTS

**A - INDIVIDUEL** : Il se fait par catégorie d'âge et par type d'arc.

**B - PAR EQUIPES** :

**- ARCS CLASSIQUES AVEC VISEUR : « ARCHER DE FER »**

- Un archer à 15/10 m
- Un archer à 25/20 m
- Deux archers à 40/30 m
- Soit 4 scores dont obligatoirement un score féminin.

**ARCS CLASSIQUES SANS VISEUR : « ARCHER DE PLATINE »**

- Un archer à 15/10 m
- Un archer à 25/20 m
- Deux archers à 40/30 m
- Soit 4 scores dont obligatoirement un score féminin.

**LE CHALLENGE ARC A POULIES (Archer de Bronze) : ATTENTION, changement de la composition du challenge »**

L'équipe sera constituée de 3 archers « arc à poulies » dont :

- Au moins deux catégories d'âge différentes
- Au moins une féminine

## MATERIEL

### FLÈCHES

Les flèches doivent être marquées sur le tube aux initiales de l'archer et du club et avec le numéro de département, et être identiques : plumes, encoches, tubes (taille et couleur). Le changement de flèches au cours de la compétition doit être soumis à l'acceptation de l'arbitre.

### ARC A POULIES

Les arcs à poulies sont interdits aux catégories de moins de 13

ans. La puissance maximale autorisée à la barre est de :

- 30 livres pour les 13/14 ans
- 40 livres pour les 15/16 ans
- 60 livres pour les adultes

La puissance des arcs pourra être contrôlée à tout moment de la compétition. Elle sera effectuée par l'archer sous le contrôle de l'arbitre.

### Personnes en situation de handicap

Les archers présentant un handicap qu'ils soient compétiteurs ou invités sont priés de le mentionner lors de leur inscription afin qu'ils soient placés au mieux sur le pas de tir.

### LUTTE ANTI-DOPAGE

Dans le cadre de cette rencontre, un contrôle antidopage pourra être effectué par les organismes agréés.

Des panneaux indiquant le lieu du contrôle anti-dopage seront disposés dans l'enceinte sportive.

## Horaires

### I - COMPÉTITION : TERRAIN D'ÉVOLUTION DU GYMNASSE DU COLLÈGE JULES FERRY

#### A- JEUNES : DIMANCHE MATIN

8h00 : Début de l'échauffement

8h30 : Vérification du matériel et contrôle des licences

9h00 : Début des tirs

#### B- ADULTES : DIMANCHE APRÈS-MIDI

13h30 : Début de l'échauffement

14h00 : Vérification du matériel et contrôle des licences

14h30 : Début des tirs.

#### C- PALMARÈS : à l'issue de la journée

### II - RÉUNIONS :

**Arbitres** : Samedi 23 Mai à 17h00, au gymnase du collège Jules Ferry de Conty.

**Réception des Officiels** : Samedi 23 Mai à 19h00, au gymnase du collège Jules Ferry de Conty.

### III - REPAS

- **Samedi 23 Mai** : vers 20h00 – au gymnase du collège Jules Ferry de Conty.
- **Dimanche 24 Mai** :
  - Déjeuner : de 11h30 à 14h00 – au gymnase du collège Jules Ferry de Conty.
  - **Repas de clôture** : à 21h : salle des fêtes communale de Conty, rue des écoles.

### IV - ANIMATIONS

Des animations sont prévues le dimanche 24 mai 2026, de 10h00 à 18h00. Ouvertes à tous et gratuites : tir laser, sarbacane, BMX, fléchettes.

## Dossier d'inscription

Date limite des inscriptions et des réservations : **24 Avril 2026**

LES CHÈQUES DOIVENT ÊTRE ÉMIS PAR LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE VOTRE DÉPARTEMENT

Les chèques correspondant aux repas et souvenirs seront à libeller à l'ordre suivant  
: Archers de le selle national 2026

Adresse d'envoi du chèque et du document correspondant :

Henry Séverine  
1 rue du tour de ville – 80160 Lœuilly  
06.48.12.25.51  
severinefranck0466@orange.fr

Les réservations ne seront prises en compte que si elles sont accompagnées des chèques de paiement ou d'un virement bancaire.

Les engagements seront facturés par l'échelon national aux comités départementaux à l'issue des épreuves.

16275	00011	08000749552	13	CE HAUTS DE FRANCE
<i>c/étab</i>	<i>c/guichet</i>	<i>n/compte</i>	<i>c/rice</i>	<i>domiciliation</i>

IBAN

FR76	1627	5000	1108	0007	4955	213
------	------	------	------	------	------	-----

BIC

C	E	P	A	F	R	P	P	6	2	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Intitulé du compte **UFOLEP DE LA SOMME**

## Restauration

### Repas du samedi soir : 13.00 €

(Susceptible de modifications – boissons en supp)

#### Plateau repas comprenant :

- Pâté en croûte, salade, cornichons.
- Salade de pâtes, carottes râpées, rosbif, rôti de porc.
- Pain, beurre, camembert.
- Éclair au chocolat.

### Repas du dimanche midi : 13.00 €

(Susceptible de modifications – boissons en supp)

#### Plateau repas comprenant :

- Assortiment de charcuterie
- Pomme de terre vinaigrette
- Rosbif, jambon, pâté
- Brie et beurre / Pain
- Tarte aux pommes

### Repas du dimanche soir (Places limitées à 250 couverts)

#### Menu adultes 18€

(Susceptible de modifications – boissons en supp)

- Couscous maison (semoule et légumes), poulet, merguez, boulettes de viande.
- Salade
- Fromage
- Gâteaux

#### Menu enfants (jusqu'à 12 ans) : 8€

- Couscous (semoule et légumes) poulet
- Dessert
- Une boisson



## Revente des cibleries



La ciblerie (90 x 90 x 21) est proposée à la vente à l'issue de la compétition :

- Des cibles seront à vendre
  - 1 centre : 198€
  - 2 centres : 220€
- Des chevalets adaptés aux cibles mousse seront à vendre au prix de 50 €

Retrait le dimanche soir – prévoir un moyen de transport adapté

Réservation et paiement auprès de Séverine HENRY au 06.48.12.25.51

[severinefranck0466@orange.fr](mailto:severinefranck0466@orange.fr)

### Hébergements

#### Gîtes – Maisons d'hôtes



Le cottage du moulin	27 rue du moulin	80160	Oresmaux	9.3 KM
Rue de la gare	5 rue de la gare	80160	Prouzel	10 KM
Chambre de la Noye	2 rue du faubourg	80250	Estrée sur Noye	14.3 KM
Maison de l'horloge	1 rue des vignes	80290	Courcelles sous moyencourt	11.6 KM
Gîte de la grange	11 rue principale	60360	Dolelier	11.6 KM
Pavillon de la gare	1 rue des vignes	80290	Courcelles Sous moyencourt	11.6 KM
L'herbe de grace	8 grande rue	80160	Plachy Buyon	11.2 KM
L'impasse	4 allée des charmes	80160	Nampty	8.4 KM
Domaine de Bonneuil	1 rue Brulée	60120	Bonneuil Les Eaux	8.4 KM
Chambre du Campreux	Ferme du Campreux	80160	Thoix	5.7 KM
Petit Amiens Sud	1 rue de Seux	80160	Saint Sauflieu	9.7 KM
Gîtes des Murette	4 rue d'Amiens	60120	Beaudéduit	8.5 KM
Miel et groseilles	8 bis rue des moissons	60120	Rogy	6.5 KM
Le Nid	16 rue d'en haut	80160	Flers sur Noye	7.5 KM
Au moulin des Prés	3 rue moulin des Prés	60120	Croissy sur Selle	5 KM
Aux trois noyers	10 rue du	60120	Croissy sur	4.6 KM

	General Leclerc		Selle	
La petite maison	28 rue de Conty	80160	Loeuilly	4.7 KM
Ô bulles	2 rue du General Leclerc	80160	Tilloy les Conty	3.1 KM
Moulin aux moines	3 bis rue de la gare	60120	Croissy sur Selle	4.2 KM
Le gîtes de l'abreuvoir	47 rue de l'abreuvoir	80290	Bergicourt	9.3 KM
The Stopover in Bonneuil	30 rue du beau bois	60120	Bonneuil Les Eaux	9 KM
La longère	5 rue de l'église	80480	Vers sur Selle	13.3 KM
Terminus Bus	52 rue du bois	60360	Crèvecoeur Le Grand	14.7 KM
Les Epinettes	59 avenue de la libération	60360	Crèvecoeur Le Grand	15.3 KM
Domaine du Cambos	Le Cambos	80440	Boves	17.7 KM
Le Madisson	1 rue du Montsoreau	80000	Amiens	19 KM

## Hôtels

Hôtel Inn Design	4 allée de la pépinière	80480	Dury	16 kms
B&B Hôtel	18 avenue de l'arc	80330	Longueau	32 kms
Balladins	14 avenue de l'arc	80330	Longueau	32 kms
Brit Hôtel	16 avenue de l'arc	80330	Longueau	32 kms
White House Dhavernas	103 rue Dhavernas	80000	Amiens	21 kms
Ibis Budget	15 rue Dejean	80000	Amiens	21 kms
Glisy Hôtel	10 rue des Indes Noires	80480	Glisy	31 kms

Le Saint-Louis	24 rue des Otages	80000	Amiens	21 kms
Hôtel central Anzac	17 rue Alexandre Fatton	80000	Amiens	21 kms
Les Augustins	8 rue des Augustins	80000	Amiens	21 kms
Hôtel Au Spatial	15 rue Falton	80000	Amiens	21 kms
Novotel	7 rue des Indes Noires	80440	Boves	21 kms
Holiday Inn Expresse	10 boulevard Alsace Lorraine	80000	Amiens	21 kms
Nemea Appart Hôtel	25 rue Frédéric Petit	80000	Amiens	21 kms
B&B Hôtel Amiens centre Cathédrale	4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny	80000	Amiens	21 kms
Grand Hôtel de l'Univers	2 rue Noyons	80000	Amiens	21 kms

## Campings

Camping municipal	Route de Conty	80160	Lœuilly
Etape de la Roulotte	3 rue du marais	80160	Conty
Camping de l'Abîmes	Rue du marais	80310	Picquigny
Camping Domaines des Traverses	24 Hameau de Bonneleau	60360	Fontaine-Bonneleau
Camping a la ferme	8 rue la neuve rue	60480	Orcel
Camping le parc des Cygnes	111 avenue des Cygnes	80080	Amiens
Camping Municipal	Route de Forges les Eaux	80290	Poix de Picardie
Camping de la vallée de l'Havre	8 rue des Hailles	80110	Moreuil
Aire de Camping-Car	Rue du marais	80160	Conty

## Tourisme / Loisirs

### A proximité Amiens

#### (21 kms)

**La Cathédrale d'Amiens**, Plus vaste édifice gothique du Moyen-Age et plus vaste cathédrale de France aujourd'hui encore. Notre-Dame d'Amiens est érigée à partir de 1220. Elle est la plus vaste cathédrale de France par ses volumes intérieurs (200 000 m3).

Sa longueur hors œuvre est de 145 mètres et sa hauteur sous voûte de 42,30 mètres.



**Le Quartier Saint Leu** est situé à proximité du centre-ville, les restaurants et bars qui longent la Somme se mélangent aux maisons traditionnelles colorées de la vieille ville, un charme fou ! Les maisons colorées qui longent les petits canaux de cette "petite Venise du Nord" raviront petits et grands. Le lieu idéal pour mélanger promenade, culture et détente !



**Les Hortillonnages**, À quelques centaines de mètres de la cathédrale gothique, les hortillonnages d'Amiens sont un ensemble de jardins flottants sur un dédale de 65 km de canaux, au cœur de la cité amiénoise. Un site unique au monde...



**Jules Verne** vécut 34 ans (1871-1905) à Amiens.

La maison Jules Verne abrite maintenant un musée qui évoque la vie, l'œuvre et l'action publique de l'écrivain, qui y a composé la plupart de ses œuvres.



**VIVRE LE SPORT AUTREMENT**

**VIVRE LE SPORT AUTREMENT**

**Un peu plus loin La baie de Somme** est située sur le littoral Picard (60 min. de Conty). Elle s'étend sur 70 km<sup>2</sup> et est reconnue sur le plan international pour sa richesse écologique; elle est notamment considérée comme un haut lieu ornithologique.



**somme**

D'autres renseignements sur le site de l'Office de Tourisme de la Somme :  
<https://www.somme-tourisme.com/A>

**ufolep**  
29  
**TOUS LES SPORTS AUTREMENT**

Fédération sportive de  
**la ligue de l'enseignement**  
un avenir pour l'éducation populaire

## Souvenirs

Taille : XS, S, M, L, XL, 2XL, 3XL  
(100% coton)



T-shirt -13€

Casquette - 8.5€  
(taille unique)



Badges (58mm, 2€ ou 32mm, 1€)



Lot des 4 : 8€

Décapsuleur (58mm, 4€)



Porte-clés (32mm) - 3€

## Mémo commande

**ATTENTION ! COMMANDES A FAIRE UNIQUEMENT SUR <https://arcufolep.fr>**

Commande à effectuer par le responsable de la délégation départementale

**Date limite pour les commandes le 24 avril 2026**

### Repas du samedi et du dimanche soir

Samedi 23 mai 2026 (soir)	Prix par personne	Nombre de personnes	Total €
Plateau repas	13€		
Dimanche 24 mai 2026	Prix par personne	Nombre de personnes	Total €
Midi - Plateau repas	13€		€
Soirée Couscous adulte	18€		€
Soirée Couscous (jusqu'à 12 ans)	8€		€
Total de la commande des repas			€

### Vêtements souvenirs :

T-shirts			
Taille	Prix	Qtt	Total
XS	13€		€
S	13€		€
M	13€		€
L	13€		€
XL	13€		€
2XL	13€		€
3XL	13€		€
Total			€
Casquettes			
Taille	Prix	Qtt	Total
Unique	8.5€		€
Badges			
Taille	Prix	Qtt	Total
58mm	2€		€
32mm	1€		€
Total			
Décapsuleurs			
Taille	Prix	Qtt	Total
58mm	4€		€
Porte-clés			
Taille	Prix	Qtt	Total
32mm	3€		€
Total			
Lot de 4 (2 badges, décapsuleur, porte-clé)			
	Prix	Qtt	Total
	8€		€
Total des lignes de la commande souvenirs et vêtements			

Nom : .....

Prénom : .....

Club : .....

Département : .....

**Montant Total de la commande : €**

## Charte Éco-Citoyenne

### Gouvernance

- Associer les associations locales et départementales à l'organisation de cette manifestation
- Organiser cette manifestation en collaboration et en concertation avec les partenaires impliqués.

### Secrétariat

- Limiter l'utilisation du papier et favoriser la communication électronique
- Imprimer de manière éco responsable
- Travailler avec du papier recyclé ou PEFC et le faire savoir,
- Utiliser le recto verso voire en format « livret » et la qualité « brouillon » des imprimantes,
- Limiter la couleur et les fonds colorés, ...
- Prévoir des supports de communication respectueux de l'environnement
- Utiliser le papier recyclé ou PEFC,
- Imprimer avec les encres à huile végétale,
- Solliciter le label Imprim'Vert,
- Mettre en avant la démarche « développement durable »

### Déplacements

- Favoriser des modes de déplacements éco responsables
- Favoriser le train ou le co-voiturage pour se rendre à la manifestation
- Limiter et centraliser les réunions, tout en favorisant le covoiturage
- Éviter tout déplacement sur place ou utiliser des modes de transport doux (pédestre, vélo ou bus)
- Faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite

## Organisation

- Gérer le lieu d'accueil avec une gestion respectueuse
- Organiser le tri des déchets et réaliser du compost avec les déchets
- Laisser les installations les plus propres possibles
- Favoriser une signalétique réutilisable
- Mettre en œuvre une politique d'achat éco responsable
- Concevoir des tee-shirts en coton bio et éthique ou en coton recyclé
- Prévoir une gadgeterie en carton ou plastique recyclé
- Limiter la consommation d'eau (pour les repas, les ateliers et le nettoyage de la vaisselle, préférer l'eau du robinet en carafe aux petites bouteilles plastiques)
- Limiter la consommation d'énergie électrique
- Favoriser la sécurité de tous en faisant appel à une association de secouristes présente pendant la totalité de la manifestation
- Mettre en avant le bénévolat.

## Restauration et réception

- Contribuer à une alimentation éco citoyenne
- Préférer une présentation collective plutôt qu'individuelle des aliments, afin de réduire les emballages
- Utiliser des assiettes, des gobelets compostables, en carton ou en plastique recyclé ou de la vaisselle réutilisable
- Travailler avec des fournisseurs locaux ou restaurateurs locaux
- Adapter les menus des repas en prenant en compte la proximité, l'équivalence carbone et la saisonnalité de la nourriture

## Découverte touristique locale

- Travailler avec l'office du tourisme pour proposer des découvertes pédestres locales.
- Travailler avec le comité du tourisme de la Somme pour mettre en avant les valeurs touristiques du département.

VIVRE LE SPORT AUTREMENT

VIVRE LE SPORT AUTREMENT

VIVRE

La diversité est une force

